

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 61 (1973)

**Heft:** 4

**Artikel:** Nouvelles de l'Alliance : [1ère partie]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-273357>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# NOUVELLES DE L'ALLIANCE

Après les huit visages du Bureau exécutif de l'Alliance, publiés dans « Femmes suisses » du mois de février de cette année, voici les 11 têtes du Comité. Maintenant, vous voilà familiarisées avec cette association...



Marie Goetschmann, née en 1920, à Berne, après avoir suivi l'école secondaire de Frutigen, fréquenta l'Ecole de Commerce de Genève et obtint plus tard le diplôme de comptable. Depuis qu'elle a terminé l'école biblique de l'Armée du Salut, elle y travaille comme officier. Au cours des dernières années Marie Goetschmann s'est consacrée avant tout au travail social. Pendant neuf ans, elle s'est vouée à une importante tâche missionnaire au Chili. Elle travaille actuellement pour le home « La Résidence » à Lausanne où habitent 120 hommes de tous âges, en général des cas sociaux. Marie Goetschmann a été élue au Comité de l'Alliance en 1972.



Helen Schucany-Stokar, née en 1922, à Effretikon, après des études aux universités de Zurich, Genève et Berne, obtint son doctorat en droit et travailla comme auditeur au tribunal de district de Zurich. Elle travaille actuellement à temps partiel au Secrétariat central de « Pro Infirmis » et dans différentes commissions; elle est chargée de la rédaction des demandes de subventions, de la documentation et de problèmes d'organisation. Membre du Comité de l'Association suisse des femmes universitaires depuis 1956, elle en a été la secrétaire centrale de 1968 à 1971. Elle en a aussi présidé la section de Zurich. Elle s'intéresse aux questions sociales, économiques et éducatives, particulièrement à l'aide aux êtres défavorisés. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1972, elle en préside, ad interim, la Commission pour les questions sociales.



Nina Wüst, née en 1943, à Frauenfeld, a obtenu sa licence en droit et dans le Canton de Thurgovie son brevet d'avocat. Elle a aujourd'hui sa propre étude et travaille également au bureau de consultation juridique du Centre de liaison des associations thurgoviennes. Nina Wüst est membre de la commission fédérale d'étude pour l'avant-projet de la loi fédérale sur les droits politiques. Elle participe activement à la vie politique de sa commune et de son canton. Elle est membre du Comité de l'Alliance depuis 1971.



Suzanne Anliker-Miller, née en 1916, à Berne, a accompli sa scolarité à Berne où elle obtint le diplôme fédéral de pharmacienne. Ayant épousé un pharmacien, elle resta en contact étroit avec sa profession; pendant le service actif, elle remplaça son mari tout en élevant ses cinq enfants. Lorsqu'ils eurent grandi, Suzanne Anliker se mit à la disposition de diverses organisations ou commissions. Elle est membre de la commission scolaire de l'école secondaire de Laubegg à Berne, vice-présidente du Comité de rédaction de « Die Frau in Leben und Arbeit », vice-présidente de la commission de surveillance des cliniques psychiatriques cantonales bernoises, présidente de la commission de l'école d'infirmières en psychiatrie et membre du Comité du « Weissenheim » pour jeunes filles. Elle se préoccupe des problèmes et des difficultés de la jeunesse, en particulier des questions de la drogue. Suzanne Anliker est membre du Comité de l'Alliance depuis 1972.



Helen Kaiser-Frey est née en 1914, à Bâretswil (Zurich) — Après sa maturité, elle obtint le diplôme de l'Ecole sociale de Zurich et travailla comme conseillère à l'Office communal d'orientation professionnelle de Zurich. Son intérêt se porte plus particulièrement sur la formation professionnelle, en raison de quoi elle a siégé dans diverses commissions. Elle est membre depuis 1966 de la Commission scolaire pour le degré supérieur, à Bâretswil. De 1955 à 1972, elle a été chargée, à mi-temps, du poste de fondé de pouvoir et de celui de responsable de l'information à l'association suisse « Volksdienst ». En 1952, Helen Kaiser écrivit pour l'Alliance « Situation de la femme dans l'administration fédérale ». Elle appartient, depuis sa création, à la Fondation de la Saffa pour l'étude de problèmes concernant le travail féminin et représente l'Alliance dans l'Union suisse pour la protection civile et dans les questions de la formation ménagère et professionnelle. Helen Kaiser est membre du Comité de l'Alliance depuis 1971.



Irma Stifel, née en 1909, à Zurich, obtint dans cette ville, en 1933, son doctorat en droit et réussit en 1935 son brevet d'avocat. Elle travailla alors quelques années dans une étude. Nommée en 1939 à un poste important dans l'administration publique, dans le domaine des assurances sociales, on lui confia des problèmes d'organisation et de personnel, entre autres la conduite de procès civils et pénaux. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1962, elle fait partie de la Commission juridique. Elle est membre de l'Association suisse d'employées et d'autorités ecclésiastiques protestantes.



Marie Gerber-Schmid est née en 1923, à Herzogenbuchsee. — Paysanne diplômée, elle travaille sur son propre domaine. Elle s'occupe en particulier des problèmes de la surgénation, sujet sur lequel elle a écrit une brochure et donné des cours. A côté de l'exercice absorbant de sa profession, elle préside l'Association bernoise des paysannes, dirige les examens d'apprenties et de paysannes, préside la commission du jardin d'enfants d'Herzogenbuchsee et participe aux travaux de la Commission pour la formation professionnelle dans l'agriculture. Marie Gerber est membre du Comité de l'Alliance depuis 1962.



Iva Cantoreggi est née en 1913 à Lugano. En quittant l'Ecole de commerce, la représentante de la Suisse de langue italienne (membre du Comité de l'Alliance depuis 1961) s'est tournée vers le journalisme. Elle est rédactrice de l'Agence télégraphique suisse pour le Tessin, collaboratrice de Radio Monte-Ceneri, de « Il Dovere » et de « La Suisse », et aussi du Forum des consommatrices de la Suisse alémanique, et du Tessin. Iva Cantoreggi a fait partie de la Commission nationale suisse pour l'Unesco et de la Commission de la Saffa 1958 pour la propagande, la presse et la radio. Elle est déléguée du Secrétariat central de la Croix-Rouge pour le Tessin. Depuis un an, elle préside la Commission de rédaction de l'Alliance. Conseillère communale de Lugano. Membre du Conseil de direction cantonal pour l'éducation permanente.



Anna Margaretha Schnyder-Möckli, née en 1920, à Lucerne, après un apprentissage en tapisserie, acquit à l'Ecole des arts et métiers de Zurich la formation d'architecte d'intérieur. Elle compléta cette formation à l'Ecole de la soierie et par des cours du soir. Jusqu'à son mariage, elle a travaillé comme architecte d'intérieur dans des maisons importantes. Depuis son mariage elle se consacre à des tâches d'intérêt public. Elle préside depuis 1967 le groupe féminin de l'Eglise catholique-chrétienne de Lucerne, qu'elle représente au Centre de liaison lucernois. Depuis 1960, elle est membre de la Commission régionale de « Pro Juventute » et, depuis 1965, du Comité central de l'association suisse « Pro Familia ». Pendant plusieurs années, Anna Margaretha Schnyder a travaillé, à temps partiel, comme comptable. Elle s'intéresse principalement à l'encouragement de la construction à caractère social. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1971.



Suzanne Dunand-Filliod, née en 1910, à Genève, a commencé sa scolarité à Berne. Après l'établissement de sa famille à Genève, elle y poursuivit ses études jusqu'à la Maturité commerciale. Dans la ville de la Société des Nations, il était tout naturel qu'elle s'intéressât aux problèmes sociaux et internationaux. Elle travailla pendant quelques années comme secrétaire au Bureau international des stupéfiants. Pendant la deuxième guerre mondiale, elle prononça des conférences sur des sujets économiques pour « Armée et foyer ». Suzanne Dunand a été présidente du groupe féminin de l'Eglise protestante de Vésenaz. Elle est membre du Centre de liaison des associations féminines genevoises et de l'Association Josephine Butler. Lorsque ses trois fils furent élevés, elle a acquis la formation de bibliothécaire, profession qu'elle exerce depuis lors. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1962.



May Vaucher-Weibel, née en 1920, à Bienne, suivit les classes françaises de Bienne, puis étudia à Neuchâtel et à Londres. Elle s'intéresse à l'archéologie et à la condition de la femme dans le monde. Elle prit part à de nombreux voyages dans ce but. Madame Vaucher fait partie du comité de l'Alliance depuis 1971. Elle est déléguée de l'Alliance au CECIF (Centre européen du Conseil international des Femmes et s'est rendue pour le CECIF à Moscou, sur l'invitation du « Comité des femmes soviétiques ». May Vaucher a participé à des conférences régionales du CIF (Conseil international des femmes) à Yarundé (Cameroun) et à Lima (Pérou).

## Les présidentes et la nationalité suisse

Afin de donner plus de poids à sa réponse au questionnaire du Département fédéral de Justice et police, l'Alliance avait décidé de réunir une conférence des présidentes.

Plus de 30 personnes étaient à Berne le 27 mars, préparées à discuter de ce sujet difficile mais souvent passionnant de la naturalisation. Il faut dire que les suisses sont très sensibilisés au problème posé par la présence du grand nombre d'étrangers travaillant chez eux. Les quatre heures de débats furent très intéressantes passionnantes même, comme le témoignage de cette suisse ayant épousé un étranger qui a mis 12 ans à devenir suisse. Et que de démarches pour que les enfants soient suisses! Nous sommes un des pays au monde où la nationalité s'acquière avec le plus de difficultés. Que de barrières à franchir (la commune, le canton, la confédération) pour devenir suisse!

Voici le communiqué de presse rédigé à l'issue de la séance.

(ASF) L'égalité des droits politiques implique l'égalité dans l'acquisition du droit de cité (nationalité).

L'Alliance de sociétés féminines suisses, sous la présidence de Mme Regula Pestalozzi, avait convoqué le 27 mars 1973 à Berne une conférence des présidentes pour étudier les questions relatives à la révision de la loi sur la nationalité suisse.

Maintenant que les femmes ont, en tant que citoyennes, les mêmes droits politiques que les hommes, elles demandent que l'épouse étrangère d'un citoyen suisse et l'époux étranger d'une citoyenne suisse soient soumis à la même réglementation pour l'acquisition de la nationalité suisse.

Elles estiment que le conjoint étranger (homme ou femme) devrait obtenir immédiatement le droit d'établissement et après cinq ans de séjour et trois ans de mariage le droit à un naturalisation facilitée et gratuite.

Les enfants nés d'une mère suisse devraient pouvoir obtenir automatiquement le droit de cité tout comme les enfants nés d'un père suisse.

Les réfugiés et apatrides devraient bénéficier d'une naturalisation facilitée.

Pour les jeunes étrangers élevés en Suisse la procédure de naturalisation devrait être allégée.

## CENTRE EUROPÉEN DU CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CECIF)

Les déléguées des associations féminines européennes du CIF ont siégé à Strasbourg les 26 et 27 janvier. La Suisse était représentée par Mlle Gaillard et Mme Vaucher.

Les déléguées n'ont malheureusement pas pu assister à une session du Conseil de l'Europe, ainsi que cela avait été prévu. Mais la présidente du CECIF est très souvent à Strasbourg, elle assiste aux séances du dit Conseil et elle a établi les contacts nécessaires afin de mieux faire connaître le CECIF. Il serait aussi très important que ce dernier soit représenté auprès des communautés européennes à Bruxelles.

Le Conseil de l'Europe a examiné la question du statut consultatif du CECIF. Les organisations qui obtiennent ce statut, selon la nouvelle réglementation, doivent s'engager à mettre en tout temps à disposition du Conseil de l'Europe des informations et des documents qui ressortent de leur compétence.

Une réunion des associations féminines européennes aura lieu à Londres, les 9 et 10 mai. Elle aura pour thème: « Les femmes de l'Europe - des partenaires dans la construction de l'avenir ».